



# Rapport d'activités

2020  
.....  
2021



# ***Table des matières***

Mission du ROC 03.....	4
Mot du conseil d'administration.....	5
Mot de l'équipe.....	7
Conjoncture.....	8
Vie associative et démocratique.....	10
Soutien aux membres.....	13
Représentations et concertations.....	15
Implications au national.....	20
Luttes sociales et communautaires.....	22
Communications.....	24
Acronymes.....	27
Nos membres.....	28



# Mission du ROC 03

---

- Regrouper les organismes et les groupes communautaires autonomes et bénévoles de la région 03.
- Défendre et promouvoir le développement et les intérêts des organismes et des groupes communautaires autonomes, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent.
- Favoriser la collaboration, l'échange, la concertation entre ses membres ainsi que le développement d'une analyse sociale, politique, économique et solidaire.
- Représenter ses membres auprès de la population en général et des instances gouvernementales.
- Favoriser et soutenir la mobilisation, l'organisation, le développement et la consolidation du mouvement communautaire autonome, populaire et bénévole dans la région et appuyer les initiatives en ce sens.
- Faire connaître la nécessité de l'intervention communautaire autonome, ainsi que d'une politique de respect et de soutien de cette intervention.



Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les réalisations du ROC 03 au cours de la dernière année. En tant que regroupement d'organismes communautaires autonomes, le ROC 03 s'appuie sur les critères action communautaire autonome pour actualiser sa mission.

# Mot du conseil d'administration

---

Au moment d'écrire ces lignes, nous demeurons dans un contexte incertain avec toutes les conséquences que cela entraîne pour le ROC O3, pour les organismes membres, pour le mouvement communautaire dans son ensemble, pour la société et la planète. Il est difficile de mesurer à ce jour les retombées de la crise sanitaire tant sur les plans sociétal, économique et environnemental, mais nous pouvons espérer que certains changements seront pérennes.

Bien des façons de faire ont changé au cours des derniers mois. Actuellement, le défi est de préserver les caractéristiques qui distinguent les organismes communautaires autonomes à savoir un réel enracinement dans la communauté, une vie associative et démocratique effective et une liberté de mission et de pratiques pour ne citer que ces exemples.

Certains enjeux sont également plus pertinents que jamais. Par exemple, la marchandisation des services sociaux en faisant appel au privé afin de réduire le temps d'attente au public. Cette stratégie contribuant probablement à l'exode de professionnels vers le privé comme c'est le cas pour d'autres professions. Cette marchandisation a également un impact sur les organismes communautaires autonomes puisque les fonds supplémentaires doivent se traduire par une augmentation des personnes rejointes et non par une amélioration des accompagnements.

Rapidement, les organismes communautaires autonomes ont été confrontés à l'imprécision des services essentiels versus prioritaires, des services versus fonctions versus activités. Comment distinguer les uns des autres sans être disqualifiant? Quelle est la place des organismes agissant en prévention dans un contexte de crise? Comment naviguer dans la culture des services essentiels sans que cela se fasse au détriment de l'autonomie? Comment contribuer à l'effort collectif tout en s'assurant de ne pas être dénaturé? Toutes ces questions demeurent d'actualité et devront être discutées au cours des prochains mois voire des prochaines années.

En terminant, nous ne pouvons passer sous silence l'exceptionnelle contribution de l'équipe de la permanence du ROC O3. Elle a fait preuve de ténacité et de solidarité tout au long de l'année malgré les soubresauts de cette période peu commune. Nous pouvons compter sur son engagement et sa détermination pour relever les nombreux défis à venir. Merci à l'équipe de travail du ROC O3!



## Membres du conseil d'administration

Isabelle Boily, <i>Centre Femmes d'aujourd'hui</i> (jusqu'à novembre 2020)	Présidente
Julie Tremblay, <i>Viol-Secours</i>	Vice-présidente
Laurence Bolduc, <i>Corporation Jeunesse l'Évasion l'Ornière</i>	Secrétaire-trésorière
Yorick Godin, <i>Auto-Psy région de Québec</i>	Administrateur
Marie-Claude Langlais, <i>Maison Marie-Rollet</i>	Administratrice
Ginette Massé, <i>Maison de Marthe</i>	Administratrice
Lucie Gosselin, <i>Centre ressources pour femmes de Beauport</i> (jusqu'à novembre 2020)	Administratrice
Valérie Bilodeau, <i>SHIC de Charlevoix</i>	Administratrice
Mario Gagnon, <i>Point de Repères</i> (depuis décembre 2020)	Administrateur
Joanne Boutet, <i>Centre d'entraide Émotions</i> (depuis décembre 2020)	Administratrice



# Mot de l'équipe

---

## GARDER LE CAP

Voilà le leitmotiv que s'est donné l'équipe au cours de cette année où nous avons la plupart du temps le sentiment de naviguer dans une brume épaisse. Dès avril, l'un des plus grands défis rencontrés a été de fonctionner dans l'incertitude et l'instabilité avec tout ce que cela comporte de complexité. C'est par des communications régulières et transparentes que nous avons pu soutenir les membres et maintenir le contact. Nous souhaitons accompagner les organismes communautaires même si nous n'avons pas toujours les réponses à leurs diverses questions. Certaines directives gouvernementales nous ont laissé perplexes, mais malgré cela notre constat est que, comme toujours, les organismes communautaires de la région se sont montrés à la hauteur.

La reprise ou la poursuite de certaines activités dans un contexte fluctuant, sans indications claires à suivre, a été un enjeu sur une longue période. La situation a mobilisé les forces vives de l'équipe de travail et du conseil d'administration afin d'alimenter la réflexion des membres et de leurs conseils d'administration.

Nous ne pouvons passer sous silence l'immense collaboration et la solidarité des membres. Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre

aux diverses sollicitations. Sachez que dans ce contexte difficile nous vous en sommes plus que jamais reconnaissant(e)s.

L'équipe du ROC 03 a mis en place différentes stratégies afin de maintenir la motivation et le plaisir au travail. Nous pouvons affirmer que même si rien n'est parfait, nous avons relevé le défi avec brio. Garder le cap, c'était avant tout soutenir les membres, être à l'écoute, préserver leur autonomie et leur capacité d'action, défendre leurs intérêts, et ce, sans perdre la tête.

Merci aux membres des comités qui sont souvent des travailleurs et travailleuses de l'ombre. Votre contribution est importante et appréciée.

Nous tenons finalement à remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication, leur soutien et leur confiance au cours de la dernière année. Vous avez largement contribué au bien-être de l'équipe.

## Membres de l'équipe de travail

Karine Verreault

Directrice générale

Libardo Garcia

Agent de liaison et de mobilisation

Valérie Lapierre

Agente de recherche et développement

# Conjoncture

En mars 2020, le gouvernement du Québec décrétait l'état d'urgence sanitaire en s'appuyant sur l'article 119 de la Loi sur la santé publique. Par la suite, le gouvernement a renouvelé unilatéralement l'état d'urgence sanitaire, de 10 jours en 10 jours, depuis plus d'un an. Cette situation aurait dû permettre d'offrir un soutien adéquat pour les personnes les plus vulnérables et les organismes communautaires, mais force est de constater que les inégalités sociales se sont plutôt accrues.

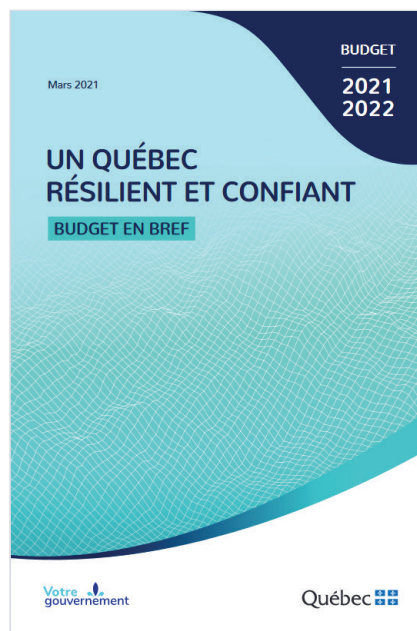
La pandémie aura plus que jamais mis en lumière le fait que malgré l'engagement de toutes les personnes œuvrant dans le réseau communautaire et dans le réseau public, les ressources sont insuffisantes, un réinvestissement est essentiel afin de faire autrement dans l'avenir et, pourquoi pas, faire mieux. Le filet social ne peut pas reposer essentiellement sur l'engagement de personnes dévouées. Il doit avant tout être fondé sur des programmes et des infrastructures sociales, répondre aux besoins actuels des personnes et surtout, ne pas être cantonné à une réponse en situation d'urgence.

Suite à la déclaration d'urgence sanitaire, la permanence et les membres du conseil d'administration du ROC 03 ont réagi rapidement, afin de suivre l'évolution de la situation, en ayant en tête de répondre aux préoccupations des membres et plus largement des organismes communautaires autonomes de la région. Dès le début, le ROC 03 a fait des démarches auprès du CIUSSS-CN et de Centraide pour s'assurer que le financement des organismes ne serait pas affecté advenant une fermeture ou une réduction d'activités et de services.

Le ROC 03 a été prompt à communiquer au CIUSSS-CN les besoins des organismes et les difficultés rencontrées tant en ce qui concerne

le maintien des activités que leur report. Les réponses se sont fait attendre et n'ont malheureusement pas toujours été appropriées. Nous avons maintenu le canal de communication dans l'objectif de faire valoir les besoins exprimés par les organismes communautaires de la région.

La situation de crise sanitaire a eu un impact sur les finances publiques ainsi que sur de nombreux travaux prévus au sein des ministères. Le 25 mars 2021, à l'occasion du dépôt du budget 2021-2022, le gouvernement du Québec confirmait que le Plan d'action gouvernemental en action communautaire était reporté ainsi que les investissements qui y auraient été attachés. De plus, il annonçait que pour 2021-2022 une somme de 10 M\$ serait consentie au PSOC, ce qui est bien peu compte tenu du nombre de groupes soutenus dans ce programme.





## *Impacts de la conjoncture sur les OCASSS*

---

### **Reddition de compte**

La crise sanitaire a coïncidé avec la période habituellement consacrée au bilan annuel de nombreux organismes communautaires. Les différentes consignes sanitaires du gouvernement étaient incompatibles avec plusieurs aspects de la vie démocratique des organismes, rendant les obligations et surtout les délais de reddition de comptes irréalistes. Malgré des interventions répétées des regroupements, les réponses des bailleurs de fonds ont tardé à venir ce qui a eu pour résultat de laisser les OCASSS dans l'incertitude durant de nombreux mois.

### **Ressources humaines**

Dès le début de la crise, la question des ressources humaines s'est posée. Les organismes qui, pour plusieurs, devaient fermer leurs portes pour une durée indéterminée ont été confrontés à de nouveaux dilemmes, à de nouvelles réalités. Dès le 13 mars, le ROC 03, via son regroupement provincial la CTROC, a rendu disponible un premier Bulletin spécial COVID-19. Dans les semaines qui ont suivi, le ROC 03 a travaillé à la production d'autres documents plus directement liés à la gestion des ressources humaines.

Rapidement en début de crise, le confinement des personnes âgées de 70 ans et plus a également eu des répercussions importantes sur la disponibilité des bénévoles et ainsi sur la capacité pour certains organismes communautaires de poursuivre leurs activités. Les consignes de confinement supplémentaires ont accentué le problème. Force est de constater que la volonté de mettre en place rapidement une structure pour remédier au manque de bénévoles n'a pas

nécessairement répondu aux besoins des organismes. En effet, il était difficile dans le contexte de distanciation de former de nouveaux bénévoles et d'assurer leur encadrement.

De nombreux volontaires semblent avoir été déçus de ne pas pouvoir «bénévoler». Pourtant, les organismes communautaires auraient pu, s'ils avaient été consultés, faire valoir les lacunes de cette démarche.

### **Fonds de soutien aux organismes en contexte COVID-19**

En cours d'année, plusieurs annonces de soutien financier touchant les organismes communautaires ont été faites, afin de pallier les besoins particuliers qui émergeaient en contexte COVID-19. Bien que le soutien financier ait été bienvenu chez les organismes, le ROC 03 est demeuré critique quant à la multiplication de ces fonds.

Tout d'abord, des fonds ont ciblé des catégories spécifiques d'organismes, alors que d'autres étaient davantage généralistes. Certains groupes correspondaient à tous les fonds, alors que d'autres à aucun. Il y a donc des organismes qui ont été exclus de toute forme de soutien financier. De plus, le ROC 03 s'est interrogé sur le choix de déléguer la gestion de fonds publics à des fondations privées. Cette orientation et l'absence de consultation du milieu communautaire a rendu complexe l'accès à l'information (enjeu de transparence) et a eu pour effet de décupler les exigences liées à ces fonds (admissibilité, reddition de comptes), tout en appliquant des règles parfois inadaptées à la réalité des organismes.

# Vie associative et démocratique

La vie associative et démocratique étant au cœur de notre action, le ROC 03 a dû relever le défi d'adapter ses pratiques afin de maintenir des occasions d'échanges, de réflexion, de concertation et de partage pour les membres.

## Nouveaux membres

Cette année, le ROC 03 a accueilli 20 nouveaux membres qui viendront assurément enrichir la vie associative du regroupement. Au 31 mars 2021, le ROC 03 comptait 142 organismes membres et plusieurs demandes d'adhésion étaient en attente d'analyse. Fort de sa progression des dernières années et de sa représentativité, le ROC 03 repose entièrement sur l'expertise et l'implication de ses membres.

## Assemblée générale annuelle

Quelque 94 délégué(e)s ont participé à l'assemblée générale annuelle virtuelle du 9 décembre 2020. Outre les affaires courantes, différents sujets ont été abordés. L'année financière 2020-2021 étant déjà largement entamée, des priorités d'actions à court terme ont été déposées aux membres.

## Rencontre des membres

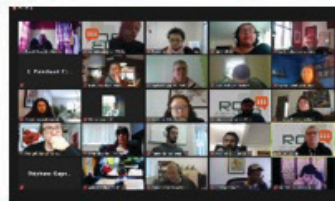
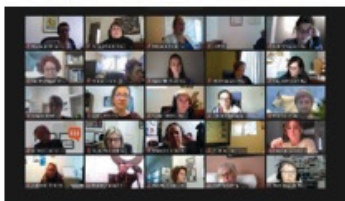
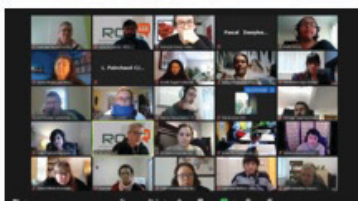
Quatre rencontres régionales d'échange et d'information ont été organisées en mars 2021. Au total, 104 délégué(e)s étaient présent(e)s. Les objectifs de ces rencontres étaient de discuter des défis et impacts liés à la modification du PSOC en temps de pandémie ainsi que des enjeux liés à la clarification des règles et au maintien d'une répartition équitable dans le cadre de la révision de la Politique régionale et du Cadre financier. Les rencontres en groupes restreints ont été très profitables et ont permis plus d'échanges.

En février, le ROC 03 a tenu deux rencontres sous-régionales avec les organismes situés dans les MRC de Portneuf et de Charlevoix. Ces rencontres ont permis d'entendre les organismes sur les enjeux particuliers de leur territoire.

**Avant** - Assemblée générale annuelle



**Après** - Assemblée générale annuelle



### Conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu 16 rencontres durant la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021. Il est demeuré à l'affût des différents enjeux vécus par les membres et a été proactif dans la recherche de solutions.

Le conseil d'administration s'est également assuré que le réseau public soit au fait de la réalité des organismes communautaires autonomes sur le terrain. Ce fut le cas notamment lorsque le gouvernement a invité la population à recourir aux organismes communautaires sans s'être auparavant assuré de leur capacité à répondre aux nombreux besoins émergents.

Il a joué son rôle de gardien de la mission du ROC 03 en s'assurant de prioriser les enjeux multi-sectoriels en lien avec l'action communautaire autonome. Il a également été à l'écoute des besoins de l'équipe et l'a soutenu.

### Comité membership

Le comité membership est chargé de mettre en application la politique membership et de traiter les demandes d'adhésion. Après l'analyse, le comité achemine ses recommandations au CA du ROC 03, qui prend la décision et avise l'organisme concerné par écrit. Lorsque la réponse d'une demande d'adhésion au ROC 03 est négative, l'organisme reçoit une lettre expliquant les motifs du refus. Une demande d'adhésion doit être traitée dans un délai maximal de trois mois.

Cette année, le comité s'est réuni à quatre reprises afin de procéder à l'analyse des demandes d'adhésion.

### Membres du comité

Catherine Mercier	GAPI
Joanne Boutet	Centre d'entraide Émotion (jusqu'à décembre 2020)
Patricia Caissy	Service d'entraide Basse-Ville (jusqu'à octobre 2020)
Laura Santamaria	Centre des femmes de la Basse-Ville
Monique Maltais	Centre de parrainage civique de Québec (depuis novembre 2020)
Dominique Loïselle	Association bénévole de l'Île d'Orléans (depuis décembre 2020)

## Comité luttes sociales et communautaires

Les membres du comité se sont réunis à six reprises. Ils ont discuté notamment des actions à mener dans le cadre de la Campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, de la Journée mondiale pour la justice sociale et de manière plus générale, ont réfléchi sur les enjeux liés à la mobilisation dans la région de la Capitale-Nationale.

Rappelons que le mandat du comité est d'alimenter les membres du ROC 03 sur les enjeux de luttes sociales et communautaires, notamment

en partageant des analyses et en créant des outils sur les thèmes prioritaires. Il doit aussi développer des stratégies d'information, de formation et d'action sur les enjeux prioritaires de la région en lien avec les luttes sociales et, dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action du ROC 03, soumettre des propositions au conseil d'administration en lien avec son mandat.

## Membres du comité

Lysandre Pouliot

Entraide Jeunesse Québec (jusqu'à juin 2020)

Charlémie Blais Pouliot

Maison l'Éclaircie

Yorick Godin

Auto-psy région de Québec

Thomas Borgia

Maison des jeunes L'Antidote de Duberger (jusqu'à novembre 2020)

Florence Aubin-Cloutier

Entraide Jeunesse Québec (depuis septembre 2020)

Lydia Montmart

Le GRAPE (depuis novembre 2020)



# Soutien aux membres

Chaque année, le ROC 03 est amené à outiller les organismes de la région sur différentes questions et enjeux et à les soutenir dans leur réflexion. Le soutien peut être fait par courriel, par téléphone ou via des rencontres. Selon les besoins exprimés par les organismes, l'équipe du ROC 03 écoute et échange, recherche et informe, réfère ou réseaute, et parfois, accompagne ou forme les organismes.

Voici un aperçu des principaux thèmes sur lesquels les membres ont interpellé l'équipe en 2020-2021. Outre le financement PSOC et les enjeux spécifiques à la COVID-19, les autres sujets sur lesquels le ROC 03 a été le plus interpellé dans la dernière année sont la vie associative et démocratique, et la gestion des organismes communautaires.

## Demandes des membres et des non membres<sup>1</sup>

<b>Thèmes généraux</b>	<b>Exemples de sujets abordés</b>
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	formulaires de demande de rehaussement financier, admissibilité, point de service, typologie, surplus accumulés non affectés, reddition de comptes, phases de financement, modes de financement, rehaussement (répartition et facteurs d'exclusion), politique de reconnaissance régionale et cadre financier, etc.
COVID-19	maintien des subventions, maintien des salaires, organisation du travail, prêt de ressources humaines, vie associative et démocratique, règles de reddition de comptes, etc.
Vie associative et démocratique	rôles et responsabilités du conseil d'administration, tenue des AGA, validité des rencontres virtuelles, règlements généraux, élection au CA, quorum.
Ressources humaines	politique salariale, gestion des ressources humaines, normes du travail.
Financement	baillleurs de fonds, différents modes de financement existants et leurs conditions, recherche de financement, sous financement important.
Collaborations avec le CIUSSS-CN	ententes, référencement, accès à l'information.
Membership au ROC 03	critères d'adhésion, informations générales.
Gestion	planification stratégique, éthique, affectations et comptabilité, outils de gestion interne.

<sup>1</sup> Certaines demandes en lien avec le PSOC ont été formulées par les organismes non membres du ROC 03, et ont été prises en charge dans le cadre de son rôle d'interlocuteur.

## Formation

Afin de mieux répondre aux besoins de ses membres, le ROC 03 rend disponible des formations qui leur sont adaptées, aussi bien par le thème que par la forme. Cette année, seule la formation traitant des rôles et responsabilités des membres du CA d'un organisme communautaire autonome a été proposée. Ce qui la distingue des autres formations similaires est la place accordée aux particularités de l'identité communautaire autonome. Les formations incluent un suivi personnalisé en lien avec certaines préoccupations particulières des organismes rencontrés.

En plus de ces formations, le ROC 03 a offert dès la fin avril quatre rencontres de co-développement aux coordinations/directions d'organismes communautaires afin que celles-ci puissent échanger ensemble sur leurs nouveaux enjeux, par exemple recrutement et encadrement des nouveaux employés, organisation du travail, gestion des employés difficiles. Tout cela dans un contexte de télétravail.

## Contacts avec les membres

Trois tournées téléphoniques auprès des membres ont permis de dresser un bilan de la situation à trois moments clés de l'année.



# Représentations et concertations

---

## **Comité de mise en application de la politique (CMAP)**

---

Donner à la Direction générale du CIUSSS-CN:

- un avis sur l'acceptation ou le refus des demandes de reconnaissance ou sur le retrait de la reconnaissance d'un OC;
  - un avis sur l'octroi de subventions dans le cadre du financement à la mission des OC.
  - proposer à la Direction générale du CIUSSS-CN des avenues de solutions dans le cas de situations litigieuses concernant les OC;
  - proposer des critères de priorisation pour la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée pour le financement à la mission des OC;
  - proposer des activités de formation, de recherche et d'évaluation.
- 



**COMME  
INTERLOCUTEUR  
DU CIUSSS-CN**

L'une des façons dont s'actualise le rôle d'interlocuteur du ROC 03 est sa participation active au Comité de mise en application de la politique (CMAP). Ce comité est composé de représentant(e)s du ROC 03 et du CIUSSS-CN. Il veille au respect de la Politique de reconnaissance régionale dans l'application du PSOC. Deux représentantes du ROC 03 participent à ce comité en plus de la Conseillère-cadre responsable du PSOC. Au fil des ans, les représentantes du ROC 03 ont pu constater des manquements quant à l'application de la Politique et du Cadre. La direction du CIUSSS-CN a d'ailleurs été interpellée à cet effet.

Le CMAP s'est rencontré à trois reprises en 2020-2021 spécifiquement sur la répartition du rehaussement au PSOC.

Le ROC 03 a procédé à l'interne à des travaux d'analyse quant aux scénarios possibles pour la répartition du rehaussement PSOC 2020-2021, selon l'information dont il disposait.

Le scénario élaboré par le ROC 03 a été déposé au CMAP comme proposition. C'est finalement ce scénario qui a été adopté par le conseil d'administration du CIUSSS-CN le 15 décembre 2020.

### ***Interventions auprès de la direction du CIUSSS-CN***

---

Le ROC 03 est intervenu auprès du CIUSSS-CN dès la déclaration d'état d'urgence sanitaire afin de s'assurer que le financement des organismes soit maintenu durant la crise. Il est intervenu également à plusieurs reprises pour que des réponses soient transmises aux organismes quant aux différentes questions qui avaient été envoyées au CIUSSS-CN. Le ROC 03 s'est assuré de transmettre au CIUSSS-CN tous les besoins, préoccupations et enjeux adressés par les organismes de la région, qu'ils soient membres ou non du regroupement. Le CIUSSS-CN attendait régulièrement des réponses du MSSS avant de donner des indications plutôt que d'utiliser sa marge de manœuvre régionale. Cela avait pour effet de laisser les organismes dans le flou. Bien souvent, le ROC 03 a dû apporter des pistes de réflexion et des éléments de réponse aux organismes pour pallier cette situation. Ce recul dans la marge de manœuvre régionale qui était observée particulièrement depuis la Loi 10 s'est accentué durant cette année de pandémie.

Le conseil d'administration du ROC 03 a rencontré le PDGA du CIUSSS-CN le 12 juin 2020. Lors de cette rencontre, il fut question du peu de ressources humaines consacrées aux organismes financés au PSOC de la part du CIUSSS-CN. Comme l'année précédente, le conseil d'administration a porté la voix des membres et enjoint le PDGA à apporter des réponses aux organismes.





En cours d'année, soulignons que le ROC 03 a été sollicité à maintes occasions par différentes organisations, concertations et municipalités, afin de prendre part à des échanges et actions sur différents dossiers. Le ROC 03 a d'ailleurs participé à diverses rencontres de façon à mieux saisir les tenants et aboutissants de ces dossiers, avant de statuer sur les suites à donner. Malgré la pertinence de certains enjeux soulevés, le ROC 03 a dû prioriser ses collaborations en regard de sa mission, de son plan d'action, de la conjoncture, et bien sûr de ses ressources.



**COMME  
REGROUPEMENT  
D'ACA**

### **Alliances pour la solidarité**

Le ROC 03 est membre du comité régional de la démarche des Alliances pour la solidarité de la Capitale-Nationale. Ce comité est composé de 20 représentant(e)s provenant des regroupements d'action communautaire, du réseau public (CIUSSS-CN, DSP, municipalités, MRC, etc.) et de fondations (Centraide et Fondation Lucie et André Chagnon). Les Alliances pour la solidarité sont issues de la mesure 11 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023. C'est une approche de gouvernance territoriale reconnaissant l'autonomie des acteurs locaux et régionaux dans la définition des besoins et du potentiel de leurs milieux.

Le ROC 03 siège également au comité de coordination, de communication et d'évaluation. Cette structure de gouvernance permet aux partenaires de raffiner leurs connaissances sur les sujets au centre des préoccupations et de mettre en commun leurs expertises pour faire progresser les différents dossiers. Ce comité assure également le suivi de la démarche entreprise avec Communagir visant à définir un modèle régional de collaboration en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le ROC 03 assure, par sa présence, une représentation multisectorielle des organismes d'action communautaire autonome de la région. Il collabore et participe à la concertation dans l'objectif de développer une analyse et des actions régionales au bénéfice des populations les plus vulnérables.

3 novembre 2020 : Présentation dans le cadre du cours en ligne *Méthodologie d'intervention communautaire*, cours offert aux étudiant(e)s du programme préparatoire à la maîtrise en travail social à l'Université Laval. Cette présentation visait à aborder les critères et valeurs de l'ACA, ainsi que la situation des organismes communautaires autonomes de la région (types, enjeux, revendications).



UNIVERSITÉ



### **Découvre les carrières à impact social CSMO-ESAC**

Collaboration à l'événement en ligne *Colloque-Réseautage: Découvre les Carrières à impact social* organisé par le CSMO-ÉSAC en partenariat avec la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. L'événement a eu lieu le 2 février 2021, de façon virtuelle, et s'adressait notamment aux étudiant(e)s de l'Université Laval, mais aussi à toute personne intéressée à faire carrière en économie sociale ou en action communautaire.

### Autres collaborations

- Membre du comité de suivi Action concertée: Les besoins de soutien communautaire des personnes vivant en logement subventionné
- Rencontres interregroupements (et autres rencontres de regroupements régionaux)
- Participation à des rencontres régionales élargies communautaires et syndicales
- Participation à la consultation de la Ville de Québec sur la Stratégie de développement durable
- Déploiement du formulaire d'accès intégré harmonisé du CIUSSS-CN
- CIUSSS-CN, Santé publique
- Gouvernement du Canada, Bureau régional des ministres
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches

### Le ROC 03 est membre:

- Coalition Solidarité Santé
- Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)
- Ligue des droits et libertés



## Implications au national

---

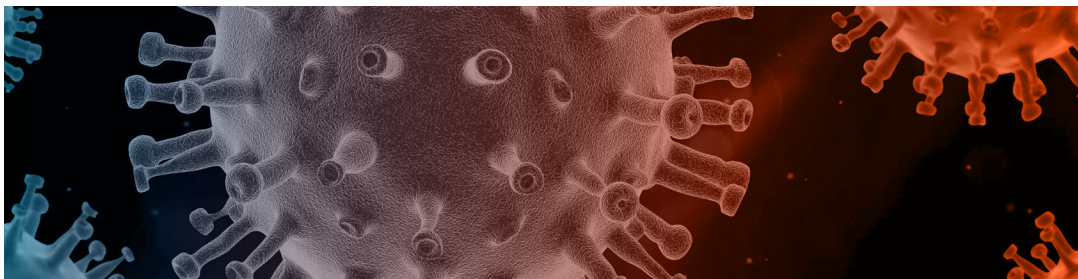
Plusieurs préoccupations et enjeux des organismes communautaires de la région 03 trouvent écho chez les organismes des autres régions, voire de la province. Il importe que ces préoccupations et enjeux soient réfléchis au plan national, afin de cibler des améliorations structurelles et porteuses pour l'ensemble du mouvement d'ACA.

Le ROC 03 est membre de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires qui rassemble des regroupements régionaux d'organismes communautaires. Comme chaque année, l'implication du ROC 03 à la CTROC s'est traduite par sa participation aux rencontres nationales, à des assemblées en visioconférence, à divers comités de travail et par des représentations. Les rencontres nationales réunissent tous les membres de la CTROC pendant quelques jours, et ont pour objectif d'échanger et de réfléchir

collectivement aux enjeux. Cette année, les sujets qui ont fait l'objet de réflexions collectives : La révision prochaine du PSOC, les impacts de la pandémie sur les OCASSS, la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, les conditions de travail dans les organismes communautaires autonomes. Voici en bref les implications du ROC 03 dans les comités et délégations de la CTROC pour 2020-2021:

D'entrée de jeu, la situation exceptionnelle vécue cette année a commandé des rencontres hebdomadaires durant plusieurs mois. Le ROC 03 a participé à 21 assemblées générales régulières et à une assemblée générale annuelle. Ces rencontres ont permis de concerter nos efforts afin de répondre aux besoins des OCASSS. Elles ont également favorisé la collaboration interrégionale alors que les représentations au MSSS ne portaient pas vraiment fruit.





### **Cadre de gestion ministériel du PSOC**

Après avoir travaillé de façon intensive sur le nouveau Cadre de gestion PSOC à l'automne 2019, et quelques communications entre le MSSS et les délégués communautaires, il y a eu un report des différentes étapes prévues dans ce dossier en raison de la COVID-19.

En septembre 2020, la délégation impliquée dans les travaux intensifs l'année précédente (et dont le ROC 03 faisait partie) s'est fait présenter par le MSSS le nouveau Cadre de gestion PSOC auquel avaient été ajoutés des changements exigés par le Conseil du trésor. Des critiques ont été formulées, car ces changements ne respectaient pas l'engagement du MSSS à ce que les modifications soient consensuelles. C'est en octobre 2020 que le MSSS a rendu public le nouveau Cadre de gestion PSOC pour la première fois sur son site Web. Il laisse alors le soin aux CISSS-CIUSSS de le présenter aux organismes. Dès la mise en ligne du document, le ROC 03 a produit une analyse préliminaire et a contribué également à celle de la CTROC.

En janvier 2020, alors qu'une majorité de CISSS et CIUSSS n'ont pas encore présenté le nouveau Cadre de gestion PSOC aux organismes, le MSSS

indique que celui-ci est déjà en application et que la reddition de comptes 2020-2021 devra être faite selon les nouvelles règles. Dans la Capitale-Nationale, il aura fallu attendre mars 2021 avant que les organismes aient officiellement l'heure juste quant à ces nouvelles exigences rétroactives. De plus, c'est seulement à la fin mars que le MSSS envoie un addenda à ajouter à la Convention de soutien financier qui arrive à son terme au 31 mars 2021. On y apprend avec étonnement que le Cadre de gestion PSOC a été approuvé par le Conseil du trésor en début de pandémie, soit un an plus tôt, et que le MSSS justifie ainsi son application rétroactive.

Après analyse régionale, le ROC 03 réalise que l'application des nouvelles règles est problématique pour certains organismes tout en étant positive pour d'autres. Il propose au CIUSSS-CN une année de transition permettant aux organismes de faire leur reddition de comptes en fonction des anciennes ou des nouvelles règles, selon ce qui leur est le plus facilitant. Le CIUSSS-CN envoie alors cette requête au MSSS afin que ce dernier prenne la décision. Au 31 mars, la réponse se faisait toujours attendre.

# Luttes sociales et communautaires

---

En poursuivant sa mission et ses objectifs, dont celui de défendre et promouvoir le développement et les intérêts des organismes et des groupes communautaires autonomes, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent, le ROC 03 a continué de porter les revendications de ses membres. Il a également maintenu ses collaborations avec le RÉPAC 03-12, le RGF-CN et les MDJCN.

Rappelons qu'au printemps 2019, les trois enjeux prioritaires suivants ont été adoptés par les membres :

- L'accès aux services de santé et services sociaux
- Les inégalités sociales et les difficultés d'intégration sociale
- La pauvreté et le faible revenu

Depuis plus de 25 ans, le ROC 03 promeut, défend et met en lumière l'action des groupes communautaires de la région de la Capitale-Nationale. Plus que jamais les membres du ROC 03 sont fiers d'appartenir à un mouvement qui, non seulement, a contribué au développement du filet social québécois, mais qui plus que jamais contribue au bien-être des communautés et des personnes les plus vulnérables. Plusieurs moyens sont utilisés afin de faire valoir notre point de vue : la représentation, la sensibilisation et la mobilisation.



## Quelques actions

### Journée internationale des travailleurs

*1<sup>er</sup> mai 2020*

Les groupes membres du ROC 03 ont été invités à se mobiliser pour une première action virtuelle lors de la mobilisation du 1<sup>er</sup> mai 2020. C'est sous le thème *Pas de retour à l'Anormal* que le ROC 03, en partenariat avec les alliés régionaux, a organisé une conférence de presse.

### Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SN-ACA)

*19 au 25 octobre 2020*

Sous le thème *Solidarités en marche...*, le ROC 03 a invité ses membres à réaliser différentes actions pour souligner le travail des organismes communautaires autonomes dans la région. Le Comité luttés sociales et communautaires a réalisé une courte vidéo pour souligner la Semaine nationale de l'action communautaire autonome. La vidéo a circulé sur les réseaux sociaux et a été vue plus de 645 fois.

### Journée mondiale pour la justice sociale

*20 février 2021*

Co-organisation de la marche pour la justice sociale et climatique. Cette action a été menée par les organismes communautaires, syndicaux et environnementaux de la région. C'est sous le thème *Rebâtir notre filet social* que s'est déroulé l'événement ayant rassemblé environ 200 personnes.

## Appuis politiques

En plus de ces actions et représentations, le ROC 03 a appuyé plusieurs initiatives et déclarations en lien avec sa mission de justice sociale:

### Déclaration d'une relance juste en réponse à la COVID-19

*27 mai 2020*

### Campagne de la Coalition Solidarité Santé pour des États généraux sur le système de la Santé et des Services sociaux au sortir de la crise sanitaire

*3 juin 2020*

### Appui au texte intitulé Le système québécois mis en échec initié par le RÉCIFS

*publié le 20 novembre 2020 dans La Presse*

### Campagne du RCLACQ Les loyers explosent, un contrôle s'impose!

*24 mars 2021*

### Campagne pour une réforme permanente de l'assurance-emploi

*11 janvier 2021*



# Communications

---

Pour le ROC 03, les communications sont un moyen d'être en contact avec les membres et de les informer sur divers sujets d'actualité et sur les enjeux pertinents touchant le mouvement de l'action communautaire autonome. Le regroupement dispose de différents outils comme le site Web, la page Facebook et l'Info-ROC.

En cours d'année, le ROC 03 a été interpellé par divers médias sur des enjeux touchant le communautaire. À certaines occasions, le ROC 03 a dirigé les journalistes vers différents organismes concernés par le sujet.

## f

Au 31 mars 2021, la page Facebook du ROC 03 comptait 2952 abonné(e)s. Chaque semaine, nous y avons publié des offres d'emploi des organismes communautaires avec lien vers le Babillard de la page Web du ROC 03. Nous avons également diffusé des articles d'actualité en lien avec les enjeux du mouvement communautaire et du réseau public. Nous avons publié des outils pertinents pour les organismes communautaires et relayé les services, activités et événements produits ou organisés par les allié(e)s du ROC 03. Depuis 2020, la page Facebook est également utilisée pour transmettre des informations aux membres lorsque les délais sont courts.



L'Info-ROC est le moyen de communication privilégié du ROC 03 pour transmettre aux membres des informations en lien avec leur mission et leurs actions. Pour 2020-2021, 29 Info-ROC ont été produits. Les sujets abordés furent très variés et visaient à informer, soutenir et outiller les membres.

### Sujets abordés

Annonces de formations, appels de projets, calendrier d'assemblées et autres événements, mobilisations, enjeux variés, consultations, suivi de différentes rencontres, dont la CTROC, rehaussement PSOC, Alliances pour la solidarité, outils de réflexion.





Le ROC 03 a publié quelques outils pour ses membres afin de les soutenir dans les nombreuses décisions qu'ils ont eu à prendre au cours de cette année particulière.

### 8 avril 2020

Information sur divers logiciels pour le télétravail

### 20 avril 2020

Obligations relatives à la vie démocratique des organismes communautaires autonomes

### 30 avril 2020

Les vacances et la crise sanitaire

Le ROC 03 a également contribué à la recherche et la rédaction de certains outils produits par la CTROC. Il faut préciser que ce travail implique des discussions interrégionales et un travail préalable afin de s'assurer de répondre aux différentes réalités, et ce, pour que les retombées soient au bénéfice de l'ensemble des organismes communautaires autonomes.

### 8 juin 2020

Outil de réflexion sur le déconfinement

**OBLIGATIONS RELATIVES À LA VIE DÉMOCRATIQUE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES**

20 avril 2020

**CE QUE DISENT LES LOIS**

Plusieurs lois encadrent les obligations des organismes en lien avec leur vie démocratique et leur gestion. Parfois, elles impliquent seulement le fonctionnement interne des organismes, parfois elles balisent directement ou indirectement les conditions exigées par vos bailleurs de fonds. Vos obligations en termes de reddition de comptes au PSOC sont décrites dans la Convention de soutien financier dans le cadre du PSOC 2015-2018, que vous avez signé en 2015 et qui a été prolongée depuis jusqu'à 2021. Cette convention inclut une section sur vos obligations, et réfère également au document ministériel intitulé La reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale, qui indique, plus concrètement, les conditions que vous devez respecter. De plus, la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires de la Capitale-Nationale détermine les critères d'admissibilité et d'exclusion propres à la région 03 qui continuent d'avoir un impact sur le maintien de votre admissibilité au programme.

L'organisme a un contrôle sur son fonctionnement interne via ses lettres patentes, ses règlements généraux et ses politiques, mais ses décisions ne peuvent se substituer à la Loi. De même, le CIUSSS en accord avec le MSSS peut décider de modifier certaines conditions de redditions de comptes, mais il ne peut modifier ce qui ne relève pas de lui. Les Lois relèvent du gouvernement et seul lui a le pouvoir de suspendre temporairement l'application de certains articles, lors de situation exceptionnelle. La situation actuelle répond très bien à ce qualificatif.

REDDITION DE COMPTE

RELEVÉ DE L'ORGANISME

INFOS COMPLÉMENTAIRES

**LES VACANCES ET LA CRISE SANITAIRE**

30 avril 2020

La crise sanitaire en cours amène plusieurs organismes à se questionner à savoir s'ils doivent revoir le calendrier de vacances 2020 pour leur équipe de travail. La charge de travail a été réduite dans votre organisme et vous pensez demander aux travailleuses et travailleurs de prendre à l'avance leurs vacances en totalité ou en partie? Au contraire, la charge de travail dans votre organisme a explosé pendant la crise et vous envisagez de verser une indemnité de vacances à votre équipe de travail plutôt que de planifier la prise de vacances? La Loi sur les normes du travail précise quelles mesures peuvent être appliquées ou non concernant ces questions. Voici quelques informations et pistes de réflexion pour vous y retrouver.



Les membres ont été sondés à trois reprises en cours d'année afin d'assurer un suivi rapide aux besoins émergents.

**1<sup>er</sup> mai 2020**

Fonds d'urgence régional

**15 sept 2020**

Sondage éclair aux OCA quant à la tenue des AGA

**15 mai 2020**

Évaluation des pertes de revenus des OCASSS



### Les lettres ouvertes

**1<sup>er</sup> mai 2020**

Pas de retour à l'Anormal: 1<sup>er</sup> mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

**17 avril 2020**

Des regroupements d'organismes communautaires s'unissent pour faire face à la crise

**19 octobre 2020**

Incohérence gouvernementale face aux organismes d'action communautaire:  
Des contraintes administratives inacceptables en temps de pandémie

**20 février 2021**

Entrevue à TVA pour la Journée mondiale pour la justice sociale

## Les acronymes

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
CA	Conseil d'administration
CIUSSS-CN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
CMAP	Comité de mise en application de la Politique de reconnaissance
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
MDJCN	Les Maisons des jeunes Capitale-Nationale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OC	Organisme communautaire
OCA	Organisme communautaire autonome
OCASSS	Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
PDGA	Président-directeur général adjoint
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RGF-CN	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Québec-Portneuf-Charlevoix)
RÉPAC 03-12	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
ROC	Regroupement des organismes communautaires
SN-ACA	Semaine nationale de l'action communautaire autonome

# Nos membres

---

ACEF de Québec | Albatros Québec | Allaitement Québec | Ancrage de l'Isle-aux-Coudres | Association ALTI | Association bénévole de l'Île d'Orléans | Association canadienne pour la santé mentale (région de Québec) | Association de fibromyalgie - région de Québec | Association des personnes handicapées de Charlevoix | Association des TCC des deux rives Québec et Chaudière-Appalaches | Association pour l'intégration sociale (région de Québec) | Autonommie, Centre de ressources pour hommes | Auto-Psy Région de Québec | CALACS de Charlevoix | Centre Bonne Entente | Centre communautaire - Pro-santé | Centre d'action bénévole aide 23 | Centre d'action bénévole de Charlevoix | Centre d'action bénévole du Contrefort | Centre de crise de Québec | Centre de Justice Réparatrice de Québec | Centre de parrainage civique de Québec | Centre de prévention du suicide de Québec | Centre de traitement des dépendances Le Rucher | Centre d'entraide de trouble affectif bipolaire de Québec. L'Équilibre | Centre d'entraide Émotions | Centre des femmes de Charlevoix | Centre des femmes de la Basse-Ville | Centre femmes aux 3 A de Québec | Centre femmes de Portneuf | Centre Le Bourg-Joie | Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier | Centre ressources pour femmes de Beauport (CRFB) | Centre Social de la Croix Blanche | Centre-Femmes aux Plurielles | Centre-Femmes d'aujourd'hui | Centrespoir Charlesbourg | Chantelaît | Club Bon Cœur des Cardiaques de Charlevoix | Collectif Les Accompagnantes | Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec (CAFSQ) | Comité de Volontariat de Quartier Limoilou-Sud | Comité Vas-Y de Saint-Raymond | Contact Aînés | Corporation de développement communautaire de Beauport | Corporation de développement communautaire du grand Charlesbourg | Corporation Jeunesse l'Évasion l'Ornière | Cuisine collective Beauport | Demi-Lune | Diabète Charlevoix | Entr'actes - productions artistiques | Entraide du Faubourg | Entraide Jeunesse Québec | Entraide Naturo-Lait | Entraide Ste-Foy | Équijustice de la Capitale-Nationale | ESPACE région de Québec | Grands Frères et Grandes Sœurs de Québec | GRAPE | GRIS Québec | Groupe d'aide aux personnes impulsives (GAPI) | La Boussole | La Courtepoinette | La Maison de Marthe | La Maison des Petites Lucioles | La Maison La Montée | La Ruche Vanier | Lauberivière | Laura Lémerveil | Le Cercle Polaire | Le Passage | Le Petit Répît | Le Portail | Le Verger, Centre communautaire en santé mentale | Les Maisons des jeunes Capitale-Nationale | Les Perséides - Soutien au deuil périnatal | L'Inter-Elles | L'Odysée bleue | Mains de l'Espoir de Charlevoix | Maison de la Famille Louis-Hébert | Maison des Femmes de Québec | Maison des jeunes de Beauport Ouest | Maison des jeunes de l'Ancienne-Lorette | Maison des jeunes de l'Île d'Orléans | Maison des jeunes de Neuville | Maison des jeunes de Pont-Rouge 125 | Maison des jeunes de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier | Maison des jeunes de Sillery - L'Élément | Maison des jeunes de St-André-de-Neufchâtel - La Clique | Maison des jeunes du Lac-St-Charles - L'Ambassade | Maison des jeunes de Notre-Dame-des-Monts - Esper-Ados | Maison des jeunes des Éboulements - La Baraque | Maison des jeunes La Marginale | Maison des jeunes La Parenthèse | Maison des jeunes de Duberger - L'Antidote | Maison des jeunes de Stoneham - L'Atome | Maison des jeunes de Lac-Beauport Le Cabanon | Maison des jeunes L'Envol de Ste-Foy | Maison des jeunes l'exode de Limoilou | Maison l'Éclaircie | Maison Marie-Frédéric | Maison Marie-Rollet | Maison pour femmes immigrantes | Maison Richelieu hébergement jeunesse | Mamie-Lait | Matinée Frimousses | Mères et monde | Mieux-Être des Immigrants | MIELS-Québec | O.S.M.O.S.E | Organisation québécoise des personnes atteintes de cancer (OQPAC) | Horizon nouveau | Organisme pour l'intégration sociale Apprenti-Loisirs | Pilier Jeunesse | Point de repères | Popote et Multi-Services | Popote roulante Ste-Foy | R.A.P. Jeunesse des Laurentides | Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale | Regroupement des organismes communautaires Famille de la Capitale-Nationale | Regroupement des personnes handicapées visuelles (régions 03-12) | Regroupement des Stomisés Québec-Lévis | Relais La Chaumine | Relevailles Québec | Ressources familiales de la vieille caserne de Montmorency (Re-Fa-Vie) | Ressources Parents Vanier | SAAI | Service amical Basse-Ville | Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est | Service d'entraide Basse-Ville | Service d'entraide communautaire Rayon de soleil | SHIC de Charlevoix | Services TDAH & + | Sexplique | Solidarité familles Duberger-les-Saules | SOS Grossesse | SQUAT Basse-Ville | Tel-aide Québec | TRAIC Jeunesse | TRIP jeunesse Beauport | Violence Info | Viol-secours





***Regroupement des organismes communautaires de la région O3***

5350, boul. Henri-Bourassa suite 220

Québec, G1H 6Y8

418 524-7111

info@roc03.com | [www.roc03.com](http://www.roc03.com)

